VIVRE À ANGERS

NOVEMBRE 2020 / N°434

angers.fr

ACTU
Tramway : premiers essais sur le nouveau tronçon

LE POINT MÉTROPOLE
Manger mieux, manger local

ZOOM
Boucles vertes : de nouvelles balades à la carte

Des rives vivantes pour la Maine

Angers

THIERRY BONNET

Les Angevins ont voté pour la 3e édition du Budget participatif. Embellissement du cadre de vie, culture et rayonnement, éducation, parcs et jardins, mobilité, nature en ville, sports et loisirs…, 45 projets étaient proposés au suffrage des Angevins, du 25 septembre au 19 octobre. Pour cela, leurs porteurs – des habitants à titre individuel ou collectif – se sont mobilisés pour faire découvrir leur idée d'investissement et pour inciter le public à voter : organisation de petits déjeuners dans les maisons de quartier, permanences sur les campus étudiants *(comme ici à l'Université catholique de l'ouest)*, les marchés Monplaisir et Leclerc, le skate-park Saint-Serge, la médiathèque Toussaint et, bien entendu, à l'agora de la place du Ralliement. Après dépouillement, 9048 votes ont été comptabilisés, aussi bien les bulletins déposés dans les urnes que les votes numériques sur la plateforme ecrivons.angers.fr. Les lauréats seront connus le mercredi 4 novembre.

THIERRY BONNET

Le premier Angers Geek Fest, rendez-vous incontournable dédié à la pop culture, s'est tenu au parc des expositions, les 17 et 18 octobre. Malgré une jauge limitée, en raison du protocole sanitaire, l'événement a connu un franc succès. Parmi les animations proposées : jeux vidéo et e-sport, jeux de plateaux, comics, fantastique, littérature, robots, culture asiatique, web-séries et séries télé, science-fiction, hightech, musiques, industries créatives, expositions, conférences, invités… Et pour donner encore plus de couleur et de fantaisie à l'ensemble : des défilés et concours de déguisements cosplay *(photo)*.

SOMMAIRE

04 | Dossier
Rives vivantes : la reconquête de la Maine se poursuit

08 | Actu
- Bibliothèques-ludothèques : coup de jeune sur le réseau | 08
- La musique investit le patrimoine angevin | 09
- De nouvelles œuvres Échappées d'art | 10
- Le SCO dévoile la future tribune Saint-Léonard | 12
- Les essais ont commencé sur le nouveau tronçon du tramway | 13
- Les premiers bus au gaz naturel arrivent sur le réseau Irigo | 14
- Assises de la transition écologique : comment y participer ? | 15

16 | Le point Métropole
Manger mieux, manger local

20 | Zoom
Boucles vertes : de nouvelles balades à la carte

22 | Quartiers Angers
- Monplaisir : la cité éducative est lancée | 22
- Hauts-de-Saint-Aubin : encourager la solidarité entre habitants | 23
- Centre-Ville : Yapluka pour se préparer à devenir citoyen | 24
- Saint-Serge, Ney, Chalouère : une rénovation urbaine à Savary | 25

26 | Communes Métropole
- Les constructions scolaires se modernisent dans le territoire | 26
- Mûrs-Érigné : apprendre à gérer ses émotions à dos d'âne avec Érimur'Ânes | 27
- Saint-Barthélemy-d'Anjou : l'école des arts du cirque fête ses dix ans | 28

29 | À l'affiche
Soleils d'hiver : le charme de Noël

30 | Tribunes

31 | Histoire
La première cour d'appel

Votre magazine *Vivre à Angers* est imprimé sur un papier 100 % recyclé.

Ville d'Angers, boulevard de la Résistance et de la Déportation, BP 80011, 49020 Angers Cedex 02 **Directeur de la publication :** Christophe Béchu. **Directeur de la communication :** François Lemoulant. **Responsable du pôle digital/médias :** Gaël Maupilé. **Rédacteur en chef :** Pascal Le Manio. **Rédaction :** Pascal Le Manio, Nathalie Maire, Julien Rebillard, avec la participation de Juliette Cottin, Anne Rocher et Jennifer Semet. **Visuels de Une :** Thibaut Doucerain-Atelier Grether-Phytolab. **Contacter la rédaction :** 02 41 05 40 91, journal@ville.angers.fr **Conception graphique :** Scoop Communication - 11481-MEP. **Photogravure/Impression :** Easycom Imaye. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 92 500 exemplaires. **Dépôt légal :** 4e trimestre 2020. **ISSN :** 1772-8347.

EDITO

Angers continue de se développer, malgré tout…

Au début du mois d'octobre, j'ai eu le plaisir de poser la première pierre de la Tour Tip, qui bientôt dominera notre ville depuis les Hauts-de-Saint-Aubin. La Tour Tip, c'est l'un des six projets innovants du programme Imagine Angers, que nous avons lancé en 2017. C'est aussi le premier à sortir de terre sur l'un des sites choisis pour faire émerger des édifices qui soient le reflet de notre identité et le témoignage du dynamisme que porte notre territoire.

Le lancement de la construction de la Tour Tip est certes symbolique, mais il rappelle aussi que nous tenons nos engagements. Je n'imagine pas l'action publique sans respecter à la lettre ce contrat passé entre l'équipe municipale et les Angevins.

En cette rentrée qui reste fortement marquée par la crise sanitaire, la rénovation urbaine à Monplaisir bénéficie également d'un coup d'accélérateur avec la démolition du porche Lyautey, quelques mois seulement après que la barre de l'Europe soit définitivement tombée. Trop longtemps délaissé, ce quartier propose déjà un nouveau visage, qui va s'embellir au fil des mois et des années.

Il y a quelques jours, les premiers essais de roulage du tramway sur la portion de voie qui relie le bas du boulevard Ayrault au boulevard Foch (en passant devant le centre de congrès Jean-Monnier et l'hôtel de ville) nous ont donné un avant-goût des lignes B et C, opérationnelles mi-2023. Des lignes qui accompagnent la nécessaire transition écologique que nous avons entreprise.

Imagine Angers, rénovation urbaine, tramway : malgré une période compliquée et pleine d'incertitudes, Angers continue de se développer, de grandir, de rayonner, avec l'ambition permanente d'associer au plus près les habitants aux projets qui les concernent.

Ce sera encore le cas sur le devenir de l'îlot Savary, à qui il faut redonner des perspectives de vie, sur l'aménagement des rives de la Maine, seconde étape de la reconquête de notre rivière après Cœur de Maine, ou à l'occasion de l'écriture des projets de quartier qui ne peut bien évidemment pas se faire sans le concours des principaux acteurs que sont les riverains.

Car, comme nous nous y étions engagés, chaque fois nous avons pris le temps de demander leur avis aux Angevins, d'écouter leurs remarques, d'évaluer leurs propositions pour amender ce qui devait l'être.

La concertation est indispensable si l'on veut développer notre ville de façon harmonieuse. Elle est le socle de notre programme et le moteur de notre action.

Christophe Béchu
Maire d'Angers

Rives vivantes : la reconqu

Dans le prolongement de l'esplanade Cœur de Maine, les quais Gambetta et Félix-Faure vont être repensés pour laisser davantage de place aux piétons, aux

ête de la Maine se poursuit

ICOPTAIR

cyclistes et à la nature.

Dans le prolongement des aménagements Cœur de Maine déjà réalisés, l'opération Rives vivantes vise à favoriser les accès à la rivière en apaisant la circulation automobile et en créant des espaces piétonniers et cyclables.

Après les aménagements réalisés dans le bas du centre-ville et à Quai Saint-Serge lors du mandat précédent, Rives vivantes est en quelque sorte la saison 2 de Cœur de Maine, notre projet de reconquête de la rivière, explique Roch Brancour, adjoint à l'Urbanisme. *Notre ambition est, à terme, de permettre aux Angevins de se promener d'un bout à l'autre, sur les deux rives."* Pour cela, un important travail de concertation a été lancé il y a dix-huit mois auprès d'une trentaine de structures : associations environnementales et d'habitants, acteurs touristiques et culturels, clubs sportifs, aménageurs, usagers de la cale de la Savatte, institutions… À la clé, des propositions concrètes recensées dans le plan-programme présenté au conseil municipal, le 28 septembre. Parmi celles-ci, le développement d'un tourisme fluvestre (sur les rives) et fluvial (sur l'eau), des parcours pour les piétons et les vélos, le renforcement du corridor écologique formé par la Maine – un inventaire de la faune et de la flore a déjà été réalisé par la Ligue de protection des oiseaux (LPO) – et la poursuite de la transformation de la voie des berges.

Vers un boulevard urbain apaisé

C'est en effet le point névralgique du secteur. Cette "autoroute" qui traverse Angers en longeant la Maine a vocation à devenir un boulevard urbain à la circulation apaisée permettant des traversées piétonnières et cyclistes sécurisées vers la rivière, notamment depuis Saint-Serge. À l'instar des aménagements déjà réalisés dans le secteur Ligny/Jean-Turc, cela passera par la diminution de la quantité et du gabarit des voies afin de réduire la vitesse, le bruit et la pollution de l'air. *"Il y avait jusqu'à sept voies de circulation en largeur,* rappelle le maire, Christophe Béchu. *Nous avons commencé à en diminuer le nombre et nous allons continuer dans ce sens. Ce projet Rives vivantes prévoit de moins en moins de place pour la voiture. Un exemple : la réalisation d'une collectrice pour rejoindre directement la voie des berges depuis l'esplanade Cœur de Maine en direction de Nantes va permettre de supprimer une voie et gagner ainsi 7 m d'espaces verts à des fins piétonnes et paysagères."* Mais l'enjeu sera encore plus vaste dans les années à venir. *"Environ 50 000 véhicules empruntent chaque jour la voie des berges,* ajoute le maire. *Nous envisageons de réaliser un échangeur au Doyenné afin d'éviter que toutes les voitures ne rentrent dans Angers par la voie des berges. L'idée est qu'une partie du trafic puisse être évacuée vers l'autoroute A11, dont c'est la vocation."*

4 sites à aménager

En attendant, quatre lieux ont été identifiés pour être aménagés : les quais Ligny et du Roi-de-Pologne, les quais Gambetta et Félix-Faure, le boulevard de la Maine et la contre-allée Saint-Serge jusqu'au carrefour Confluences (en face du cinéma multiplexe) et, sur l'autre rive, la promenade de Reculée. *(Lire en pages suivantes).* Autant d'interventions programmées de 2022 à début 2025 pour un budget prévisionnel de 30 millions d'euros HT. Pour cela, la Ville a confié à Alter public le soin de prolonger la démarche d'association des acteurs de la rivière et des habitants, de mener les études urbaines et environnementales et de procéder aux travaux d'aménagement. ■

QUAIS LIGNY ET DU ROI-DE-POLOGNE

Retrouver le contact avec l'eau

Le projet de nouvelle voie des berges dans le secteur Ligny / Jean-Turc.

THIBAUT DOUCERAIN-ATELIER GRETHER-PHYTOLAB

Après la promenade Jean-Turc entièrement refaite et l'esplanade Cœur de Maine réalisée en couverture des voies, les prochains aménagements du secteur vont se situer de l'autre côté du boulevard. L'ambition est d'y créer des continuités pour les piétons et les cyclistes en partie haute du quai **(1)** mais également au niveau de la cale **(2)**, quand cela est possible, vers le Roi-de-Pologne et la Baumette. Outre un usage dédié à la promenade au plus près de l'eau, le nouveau site pourra également accueillir, à la belle saison, des activités sportives ou de loisirs. Cet aménagement devra permettre enfin de préserver et de développer la biodiversité. En effet, depuis le pied du pont de Verdun, existe un point de discontinuité écologique. L'objectif est d'utiliser la partie basse des quais pour y installer une végétation liée à la rivière. En parallèle, une voie d'entrecroisement, appelée "collectrice" **(3)**, va être réalisée afin de permettre aux véhicules de rejoindre directement le boulevard urbain, depuis le centre-ville, sans avoir à emprunter la sortie située en amorce du pont de la Basse-Chaîne pour s'insérer ensuite sur la deux-voies. ■

Quai Félix-Faure.

Quai Gambetta.

THIBAUT DOUCERAIN-ATELIER GRETHER-PHYTOLAB

QUAIS GAMBETTA ET FÉLIX-FAURE

Piétons et cyclistes privilégiés

Donner davantage de place aux piétons et aux cyclistes afin de profiter au maximum des bords de Maine est l'objectif des aménagements envisagés sur les quais Gambetta et Félix-Faure. Sur la partie haute du premier, un chemin longera la rivière dans la continuité de l'esplanade Cœur de Maine et de la place Molière. La partie basse du quai sera renaturée pour permettre à la végétation de bord de rivière de se développer. Des pontons destinés au tourisme fluvial y seront également installés. Au-delà de Gambetta, la tête du pont de la Haute-Chaîne sera améliorée pour faciliter les traversées. Les cheminements se poursuivront jusqu'à Saint-Serge, sur le quai Félix-Faure où la fonction portuaire sera réhabilitée.

BOULEVARD DE LA MAINE

Apaiser la circulation

Un des enjeux majeurs du programme Rives vivantes est de reconfigurer l'actuelle voie des berges en un boulevard urbain, dans le secteur Saint-Serge, à l'instar de ce qui a déjà été réalisé le long de la promenade Jean-Turc. Cela passera par le rétrécissement des voies, réduisant ainsi la vitesse de circulation et les nuisances liées aux flux routiers au profit d'espaces végétalisés à destination des piétons et les cyclistes. L'objectif est de créer un site apaisé proposant des accès plus nombreux à Saint-Serge depuis la voie des berges, notamment grâce à la création d'une contre-allée. Également, de faciliter les liens directs vers la rivière. Pour cela, l'installation de feux tricolores est prévue à terme, notamment au niveau du cinéma multiplexe et de la plaine Saint-Serge, derrière la patinoire.

THIBAUT DOUCERAIN-ATELIER GRETHER-PHYTOLAB

La future contre-allée Saint-Serge.

PROMENADE DE RECULÉE

Un chemin de halage rénové

Des interventions sont programmées sur la rive droite de la Maine, au niveau de la promenade de Reculée. L'enjeu, ici encore, est de réduire la place de la voiture et du stationnement au profit des modes de déplacement actifs. La création d'une grande continuité haute reliant le cœur d'Angers à l'île Saint-Aubin en est l'illustration.
À noter également : des accès facilités à la rivière, notamment pour les pratiquants de la voile et les pêcheurs, et la végétalisation des espaces minéralisés, en particulier en bas de la rive. Le tout afin de mettre davantage en valeur le paysage pittoresque du village de Reculée.

THIBAUT DOUCERAIN-ATELIER GRETHER-PHYTOLAB

3 QUESTIONS À...

THIERRY BONNET

Roch Brancour
adjoint à l'Urbanisme

Que sont ces Rives vivantes ?
Elles sont le prolongement des aménagements Cœur de Maine réalisés lors du précédent mandat. Je pense par exemple au secteur Quai Saint-Serge avec la patinoire, le skate-parc, la plaine et le parc paysager et, dans le bas du centre-ville, la promenade Jean-Turc, l'esplanade Cœur de Maine, ou encore l'apaisement de la voie des berges. Tout ceci n'était qu'une étape d'un projet plus vaste que nous allons poursuivre. L'enjeu est de ne plus considérer la rivière comme un obstacle à franchir mais de réussir à l'intégrer dans le paysage urbain. Lui redonner une vraie place, en trouvant le juste équilibre entre le développement d'activités et sa préservation comme espace naturel.

Comment y arriver ?
Pas tout seul en tous les cas. Le projet Rives vivantes n'est pas né en chambre, de la vision de quelques experts. Pendant dix-huit mois, nous avons multiplié les ateliers d'échanges et de réflexions avec les acteurs et usagers de la rivière. Cela a débouché sur une cinquantaine de propositions concrètes qui forment le plan-programme présenté au conseil municipal du 28 septembre. Mais tout n'est pas arrêté : la concertation se poursuit.

Quelles sont les grandes orientations retenues ?
Notre ambition de départ n'a pas changé : nous voulons retrouver notre rivière. Permettre d'y accéder depuis les deux rives, de pouvoir la longer à pied ou à vélo, au cœur d'une ambiance et d'une circulation apaisées, du pont Jean-Moulin jusqu'à l'hôtel du Roi-de-Pologne. Tout cela en assurant une continuité écologique, respectueuse de la biodiversité du secteur. C'est notre feuille de route. ■

THIERRY BONNET

Les travaux de ré-informatisation vont impacter les services informatiques dispensés par les bibliothèques et les ludothèques, sur site comme à distance.

Bibliothèques-ludothèques : coup de jeune sur le réseau

Du 12 novembre au 2 décembre, des travaux de ré-informatisation vont être menés dans les bibliothèques et ludothèques municipales afin de moderniser leurs outils. Malgré la gêne occasionnée, les sites restent ouverts.

En attendant les rénovations de certaines bibliothèques et ludothèques municipales – dont celle complète de la médiathèque Toussaint – prévues au cours du mandat, le réseau entame, un important chantier de ré-informatisation, à compter du 12 novembre. L'opération, prévue pour durer trois semaines, vise à remplacer des outils vieux de 20 ans pour certains. Elle consiste à changer les logiciels et matériels inadaptés aux besoins actuels et futurs des usagers pour, à terme, proposer un panel d'outils numériques inédits, à commencer par un nouveau site internet. Au total, près de 50 000 comptes usagers sont à transférer. Idem pour ce qui concerne les 120 000 prêts en cours, les 624 000 notices de titres et 909 000 notices d'exemplaires. Conséquences pour le public, tous les services ayant recours à l'informatique seront suspendus : prêts et retours de documents*, inscriptions, consultation d'internet sur place. Mais également les recherches dans le catalogue, accès au compte lecteur et aux ressources d'autoformation…, aussi bien dans les bibliothèques qu'en ligne, sur le site internet bm.angers.fr. Malgré cela, les bibliothèques et ludothèques resteront ouvertes pendant toute la durée des travaux – exceptés les 27 et 28 novembre et les 1er et 2 décembre –, sur des jours et horaires adaptés. Elles continueront à accueillir le public pour lire, consulter, travailler et jouer, comme c'est le cas toute l'année. ■

Horaires, actualités…, avant de se rendre en bibliothèque, les usagers sont invités à consulter bm.angers.fr.

**Jusqu'au 12 novembre, il est possible d'emprunter 20 documents qui seront à retourner à partir du 3 décembre.*

EN BREF

STUDYRAMA

Cursus long ou court ? Universités, filières professionnelles ou grandes écoles ? Pour tout savoir sur les formations de Bac à Bac +5, rendez-vous au salon Studyrama-Formathèque, les 27 et 28 novembre, de 9 h à 17 h, au parc des expositions, en présence de nombreux établissements publics et privés. Entrée libre. studyrama.com

HIVERNALES

La 3e saison des Hivernales du festival d'Anjou démarre les 4 et 5 novembre, au Grand-Théâtre, par la pièce "L'Heure bleue", de et avec David Clavel, Maël Besnard et Emmanuelle Devos. Programme complet et billetterie sur www.leshivernales dufestivaldanjou.com À noter : les trois "seul en scène" de Gaspard Proust (16 mars), Fabrice Lucchini (17 mars) et Vincent Dedienne (20 mars) sont d'ores et déjà complets.

ENQUÊTE INSEE

"Histoire de vie et patrimoine" est le sujet de l'enquête menée jusqu'au 31 décembre par l'institut nationale de la statistique et des études économiques (Insee) et pour laquelle certains ménages angevins sont susceptibles d'être interrogés. www.insee.fr

OPÉRA

Jouée au Grand-Théâtre les 23 et 25 octobre, la tragédie lyrique "Iphigénie en Tauride", produite par Angers Nantes Opéra et l'Opéra de Rennes, se poursuit sous la forme d'un web-documentaire visible sur la plateforme YouTube, les réseaux sociaux et le site angers-nantes-opera.com

La musique investit le patrimoine angevin

Du 23 au 30 septembre, le cloître Saint-Jean, l'abbaye du Ronceray ou encore la galerie David-d'Angers se sont transformés en studio d'enregistrement. Premières invitées : la violoncelliste Dom La Nena et la chanteuse Rosemary Standley, par ailleurs voix du groupe Moriarty : *"Le cloître est un très bel endroit qui se prête bien à notre démarche artistique, où l'on sort des cadres établis en mélangeant musiques moderne et baroque"*. Décloisonner les registres, c'est justement l'un des objectifs de la démarche : *"C'est l'un des biais que nous prenons pour inviter les artistes à créer une relation particulière avec Angers, en leur ouvrant la porte de lieux insolites, le plus souvent fermés au public"*, souligne Nicolas Dufetel, adjoint à la Culture et au Patrimoine. Au total, ils sont une dizaine à participer à ce projet inédit : la chanteuse Yael Naim, le pianiste Simon Ghraichy, la violoncelliste Astrig Siranossian, l'accordéoniste Félicien Brut, le guitariste Thibaut Garcia, la violoniste Elissa Cassini… Sans oublier la scène locale représentée par Titi Robin et le duo Grise Cornac. Ces captations seront à découvrir sur France 3, entre le 25 novembre et le 9 décembre, mais aussi sur les réseaux sociaux et une plateforme numérique dédiée. ■

Dom La Nena et Rosemary Standley ont enregistré dans le cloître Saint-Jean.

THIERRY BONNET

Tour TIP, top départ

La première pierre de la Tour TIP a été posée le 9 octobre, à l'entrée des Hauts-de-Saint-Aubin, sur l'îlot "La Proue". Il s'agit du premier des six projets du concours Imagine Angers à sortir de terre. Porté par Atao Promotion et Open Partners et conçu par l'architecte angevin Frédéric Rolland, l'édifice, d'une hauteur de 45 m et d'une surface de plancher de près de 10 000 m², sera adapté aux usages des étudiants et jeunes actifs et dédié à l'innovation. 223 logements y sont prévus ainsi qu'un bar-restaurant, une salle de fitness et "L'Hyper lieu" doté d'un fab-lab et d'espaces de co-working. La livraison est prévue à la fin de l'année 2022. *"Cette Tour TIP sera le bâtiment totem du quartier et marquera de manière moderne et audacieuse une nouvelle entrée de ville"*, se réjouit Christophe Béchu, le maire. ■

THIERRY BONNET

LE CHIFFRE

5 équipements sportifs angevins ont été retenus par le comité organisateur des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, suite à l'obtention du label "Terre de jeux" par la Ville, en novembre 2019. Les sites pourront accueillir des délégations d'athlètes étrangers venues parfaire leur préparation en vue de l'événement. Treize disciplines sont concernées : athlétisme olympique et paralympique et hockey sur gazon (stade du Lac-de-Maine Josette-et-Roger-Mikulak) ; tennis et tennis fauteuil (Court central de la Baumette) ; tennis de table olympique et paralympique (gymnase de Monplaisir) ; natation olympique et paralympique, natation artistique et escrime fauteuil (centre sportif Jean-Bouin) ; basket et basket fauteuil (salle Jean-Bouin).

La collection Automne du dispositif Échappées d'art s'enrichit de nouvelles œuvres monumentales.
À commencer par la proposition graphique de Tania Mouraud qui invite à une expérience sensorielle et perceptive saisissante sur un mur de la rue de la Tannerie, derrière Le Quai. À découvrir également, rue André-Maurois à la Roseraie, "Yaye", une scène onirique symbolisant la transmission entre une mère et sa fille, par le duo Lemila et Silas, du collectif La Douceur. Créée dans le cadre du projet "L'Art à ciel ouvert" (Budget participatif 2018), elle rend hommage à Mame Dienaba Diop, habitante du quartier, décédée dans un incendie en janvier. Mais aussi la fresque de Dupin et Duclos réalisée sur la façade du Repaire Urbain (RU) sur le thème de la sur-urbanisation. À noter enfin que deux nouveaux murs d'expression libre ont été retenus : le skate-parc et les palissades du chantier Quai Saint-Serge, qui s'ajoutent à ceux du campus de Droit et d'Économie et du parking du Chabada. ■
www.angers.fr/echappeesdart

PHOTOS : THIERRY BONNET

EN BREF

RETRAITE ACTIVE, RETRAITE RÉUSSIE

Le CCAS organise des temps d'information gratuits à destination des retraités, à l'espace Welcome :
• Temps libre et bénévolat à la retraite, les vendredis 6 novembre et 4 décembre, de 10 h à 12 h.
• Partage de loisirs entre habitants, le vendredi 13 novembre, de 11 h à 12 h.
• L'offre d'activités du mois en ville, dont celle d'Angers Seniors animation, le mercredi 25 novembre, de 10 h 30 à 12 h.
Renseignements au 02 41 23 13 31.

MARDIS DE LA SANTÉ

Le CHU propose une conférence d'information médicale sur la bronchite chronique et l'insuffisance respiratoire, par le professeur Frédéric Gagnadoux. Mardi 10 novembre, institut municipal, 18 h 30, dans la limite des places disponibles. Gratuit.

JULIA CHAUSSON

À la découverte de "L'atelier de Julia Chausson", illustratrice et graveur dont les œuvres sont exposées à la médiathèque Toussaint jusqu'au 9 décembre. À noter, le dimanche 8 novembre : atelier gravure à 14 h, spectacle "Voir le loup", par la compagnie La Sensible à 15 h 30, et séance de dédicaces avec l'artiste, avec la librairie La Luciole. bm.angers.fr

FOIRE SAINT-MARTIN

Annoncées maintenue à l'heure où nous bouclons ces pages, la foire Saint-Martin et ses quelque 140 attractions sont attendues place La Rochefoucault du 7 au 29 novembre.

Le point sur nos engagements

Police municipale : renforcer la présence sur le terrain

Jeanne Behre-Robinson
adjointe à la Sécurité et à la Prévention

"La mesure faisait partie des dix premiers engagements à mettre en œuvre en ce début de mandat. ***Le conseil municipal du 28 septembre a acté le renfort des effectifs de la police municipale avec l'embauche de huit agents supplémentaires.*** *Je crois énormément à la présence humaine pour remplir nos missions de tranquillité et de sécurité. Et cela, alors que l'espace public est en proie à une hausse des comportements répréhensibles. Je pense aux incivilités, aux outrages, aux tapages, aux dégradations et aux violences aux personnes. Pour y faire face, nous nous devons de proposer, ensemble, avec les services de police nationale, de justice et de prévention, un éventail de réponses.*
C'est pourquoi quatre de ces nouveaux agents seront affectés à ***la création d'une deuxième équipe de nuit****, après celle que nous avons mise en place en 2015, afin d'assurer une présence plus visible sur le terrain, notamment face à l'activité sur des nouveaux points de rassemblement sensibles. Deux autres viendront renforcer nos unités territorialisées de jour qui réalisent un travail essentiel de proximité dans les quartiers et entretiennent un lien de confiance avec les habitants. Les deux dernières recrues seront basées au* ***centre de supervision urbain qui gère l'exploitation des 136 caméras de vidéoprotection*** *installées depuis 2014 et dont nous allons poursuivre le déploiement car elles sont un excellent moyen de prévenir, verbaliser, élucider et permettre aux victimes d'être reconnues comme telles. Ces renforts permettront d'optimiser le dispositif et, par exemple, d'être plus efficace dans la verbalisation des infractions au code de la route (conduite dangereuse, rodéos…).*
Enfin, l'accroissement de la défiance et de l'agressivité perceptibles chez certains publics auxquels la police municipale est confrontée milite pour l'engagement d'une réflexion sur ***la création d'une équipe cynophile*** *qui permettra d'allier dissuasion et sécurisation des agents."* ■

Claire Supiot et Matéo Bohéas vers les JO

Deux très bonnes nouvelles pour la Team Angers Sport, initiée par la Ville et l'association La Dalle angevine. La nageuse Claire Supiot (Angers natation course) et le pongiste Matéo Bohéas (la Vaillante, les Loups d'Angers) défendront les couleurs françaises lors des jeux paralympiques de Tokyo, l'an prochain. Ces sportifs déjà multi-médaillés ont reçu la validation de leur participation, le 1er octobre, du comité paralympique sportif français. *"C'est une formidable nouvelle pour nos deux athlètes, pour leurs clubs respectifs ainsi que pour Angers,* s'enthousiasme Charles Diers, adjoint aux Sports. *C'est le début d'une aventure unique pour Claire et Matéo mais également pour le mouvement sportif angevin qui sera à leurs côtés jusqu'à Tokyo."* ■

THIERRY BONNET

Bien circuler à vélo

Dans le cadre de son plan Vélo, la Ville encourage l'utilisation du vélo pour les trajets du quotidien ou de loisirs. Afin d'en faciliter l'usage, un guide pratique recense les équipements de sécurité, les conseils pour circuler et les comportements à adopter pour les véhicules motorisés (voitures, motos, bus, camions…). Sont également présentées : la signalisation (sas vélo, double sens cyclables, tourne-à-droite…), l'offre de stationnement ou encore la carte des temps de parcours pour se déplacer en ville sur les 215 km d'infrastructures cyclables. ■

angers.fr/velo et application Vivre à Angers

Lo'Jo revient dans les bacs

Trois ans après son dernier opus *[Fonetiq Flowers]*, le groupe angevin Lo'Jo revient avec *Transe de papier*, son nouvel album studio dont la sortie est annoncée le 13 novembre. Réalisé par Justin Adams, entre l'Anjou et le mythique studio d'enregistrement londonien Real World, il accueille deux invités prestigieux : Robert Wyatt et le batteur Tony Allen, disparu en avril, pionnier de l'afro-beat avec Fela Kuti. Une fois encore la formation de Denis Péan propose une plongée dans la poésie et l'émotion, sur des sons, des rythmes et des esprits venus d'ailleurs (océan indien, Europe centrale, Afrique du Nord…).

Lo'Jo sera en concert au Quai, le 12 décembre, à 20 h 30.
Billetterie sur lechabada.com

CHRISTOPHE MARTIN

Le SCO dévoile la future tribune Saint-Léonard

Depuis la fin septembre, de larges palissades noires et blanches sont installées rue Saint-Léonard, le long du stade Raymond-Kopa. Derrière elles, une double intervention. La première : la démolition du mur en pierre qui cloisonnait l'enceinte. L'emprise libérée permettra de proposer un parvis paysager et, pour la Ville, d'élargir la chaussée et d'y créer des pistes cyclables sécurisées. La seconde est le démarrage des travaux de la nouvelle tribune Saint-Léonard, dont la livraison est prévue pour le premier trimestre 2022. Le stade poursuit donc sa transformation sous la houlette du SCO qui financera en totalité l'ouvrage à hauteur d'environ 30 millions d'euros. Mais plus qu'une nouvelle tribune, c'est un pôle d'activités et de loisirs que le club souhaite développer en se dotant de deux amphithéâtres, d'un restaurant, d'un magasin de sport, d'espaces de co-working, de la possibilité de proposer des spectacles avec des jauges variées… La tribune Saint-Léonard va être construite de manière à former un "U" avec ses voisines Coubertin et Colombier et dotée de virages pour accueillir davantage de public. Imaginée par l'architecte Bruno Huet, elle sera dotée de 5 139 places, 1 163 de plus que dans l'ancienne tribune Saint-Léonard, ce qui portera la capacité totale du stade à 19 350 spectateurs. ■

STUDIO D'ARCHITECTURE BRUNO HUET

Le stade Raymond-Kopa, une fois la tribune Saint-Léonard construite.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un frigo solidaire au J

Depuis le 1er octobre, un frigo un peu particulier est en service au "J, Angers connectée jeunesse". Il s'agit d'un frigo solidaire dans lequel les 15-30 ans peuvent librement y déposer comme y récupérer des denrées. L'initiative est à mettre à l'actif d'un collectif d'étudiantes dont l'idée avait été retenue dans le cadre du Budget participatif 2018. Elles ont rejoint depuis l'association SolidariFood qui pilote le projet. Une bonne manière de lutter contre la précarité alimentaire des jeunes et contre le gaspillage. Une thématique que le "J" déclinera le samedi 21 novembre, de 14 h à 18 h, avec son animation "J'économise, les bons gestes pour soi et la planète". Au programme : Repair Café, ateliers "cuisinez autrement" et "fabriquez vos produits d'entretien", infos sur les économies d'énergie…

12, place Imbach, angers.fr/jeunes

Les essais ont commencé sur le nouveau tronçon entre Saint-Serge et Foch/Maison Bleue. La ligne A y circulera à partir du 4 janvier.

Les essais ont commencé sur le nouveau tronçon du tramway

Le 4 janvier, la ligne A du tramway empruntera le nouveau tronçon réalisé entre l'université Saint-Serge et la station Foch/Maison bleue à Angers. Les essais techniques ont démarré le 19 octobre et vont se poursuivre jusqu'à la fin de l'année.

La réalisation des nouvelles lignes de tramway va s'accélérer ces prochaines semaines à Angers, plus particulièrement sur le tronçon qui relie Saint-Serge à la station Foch/Maison bleue. Depuis le 19 octobre et jusqu'à la fin de l'année, le tramway y circule, sans passagers, dans le cadre des premiers essais.

"Ceux-ci visent à vérifier que tout fonctionne bien : les aiguillages, la ligne aérienne de contact, les passages de carrefour et les feux de signalisation, explique Marie-Pierre Trichet, la directrice du projet pour Angers Loire Métropole. *Le tramway y progresse à toute petite allure et de nuit pour ne pas gêner le fonctionnement de l'actuelle ligne A en journée."*

Fin novembre, les essais passeront à la vitesse supérieure pour l'étape dite de la marche à blanc, toujours en nocturne. *"Cette fois, le tramway circulera à son allure commerciale moyenne de 19 km/h dans les conditions du réel, ou presque"*, poursuit la directrice.

Nouvel itinéraire dès le 4 janvier

Cette étape technique augure la mise en service de ce nouveau tronçon dès le 4 janvier. C'était bien l'objectif : réaliser la nouvelle ligne A, dans un premier temps, pour ensuite réaliser les travaux place Molière. Là où, demain, les lignes B et C du tramway convergeront. Pour compenser l'absence de tramway, dès le début de l'année prochaine, rue de la Roë, place du Ralliement et rue d'Alsace, Angers Loire Métropole vient d'acter la mise en service par RATP Dev (Irigo) d'une navette électrique gratuite au départ de la place Molière *(lire ci-contre)*.

Pour ce qui concerne le tronçon Université-Foch/ Maison bleue, il comprend les nouvelles stations : "Saint-Serge/Université" (repositionnée sur le boulevard Ayrault), "Centre de congrès" et "Hôtel de Ville". ■

Navette gratuite entre Molière et Foch/Maison bleue

Pour compenser l'absence du tramway dans le cœur de ville à partir du 4 janvier, Angers Loire Métropole mettra en service une navette électrique. Jusqu'à la fin des travaux, celle-ci fera l'ascenseur entre la place Molière et le haut de la rue d'Alsace, suivant l'itinéraire de l'actuelle ligne A, avec cinq points d'arrêt dont un place du Ralliement. En fonction de sa fréquentation, cette navette, d'une vingtaine de places, circulera à haute cadence aux heures de pointe, du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 19 h 30 dans un premier temps ; et le samedi, de 9 h à 19 h 30. Totalement gratuite, elle est bien évidemment accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les premiers bus au gaz naturel arrivent sur le réseau Irigo

THIERRY BONNET

Un bus au biogaz sera exposé place Lorraine à Angers, le samedi 14 novembre.

Après en avoir passé la commande à Scania, Angers Loire Métropole va fournir ses premiers bus au gaz naturel à RATP dev, en charge d'exploiter le réseau Irigo. Ceux-ci, articulés et au nombre de cinq dans un premier temps, prendront la route dès novembre pour desservir les grandes lignes. Cette nouvelle flotte aura surtout la particularité d'être alimentée au gaz naturel produit par la station de dépollution des eaux usées de La Baumette d'Angers.

10 autres bus en 2022 et 2023

En 2018, la Baumette devenait en effet la première station d'épuration du Grand Ouest à valoriser ses boues sous forme de bio-méthane, transformé ensuite en biogaz. En partie vendu à Engie, celui-ci – qui donne lieu à des certifications d'origine – est racheté par Angers Loire Métropole.

En 2021, cinq nouveaux bus au gaz naturel seront livrés, puis cinq autres en 2022 sachant que 160 bus desservent l'ensemble du réseau actuellement. *"Angers Loire Métropole n'achètera plus de bus diesel"*, assure Corinne Bouchoux, vice-présidente en charge de la Transition écologique et des Déplacements. Pour alimenter les bus, Angers Loire Métropole a investi 1,9 million d'euros dans la construction d'une station de compression, au dépôt de Saint-Barthélemy-d'Anjou. Quant à l'achat des bus, il en coûte 1,9 million : *"Pas plus que si nous avions acheté des bus diesel, mais c'est surtout plus vertueux"*, conclut l'élue. ■

LE SAVIEZ-VOUS ?

1200 composteurs distribués gratuitement

L'engouement pour le compostage à domicile se confirme. Depuis le début de l'année, Angers Loire Métropole a distribué près de 1200 composteurs, désormais gratuits. Cette démarche s'inscrit dans la réduction des déchets pour laquelle la collectivité s'est engagée à diminuer de 1%, chaque année, le volume global des ordures ménagères, des emballages recyclables et des déchets apportés en déchèterie. Selon les communes, le retrait des composteurs s'opère au centre technique environnement-déchets à Saint-Barthélemy-d'Anjou (sur le site Biopole) ou dans les mairies. Demandes à formuler sur angersloiremetropole.fr

EN BREF

Environnement

HORAIRES DES DÉCHÈTERIES

Les déchèteries de l'agglomération adoptent leurs horaires d'hiver à compter du 2 novembre et jusqu'au 31 mars. Ouverture du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ; le samedi, de 9 h à 17 h sans interruption et le dimanche, de 9 h à 12 h (exceptée la recyclerie-déchèterie Emmaüs de Saint-Jean-de-Linières).

Réemploi

JOURS D'OUVERTURE DES BISCOTTES

La recyclerie des Biscottes, située avenue du Moulin-Marcille, aux Ponts-de-Cé, a élargi ses heures et jours d'ouverture aux mardis, jeudis et vendredis, de 9 h à 13 h, et aux mercredis et samedis, de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h. 02 53 20 31 96.

Animations

AVENIRS NUMÉRIQUES, LE 7 NOVEMBRE

Angers Loire Campus renouvelle "Avenirs numériques", le 7 novembre, à l'Espace Welcome, à Angers. Démonstrations et ateliers, de 10 h 30 à 17 h 30. Entrée libre.

Plan local d'urbanisme

L'ENQUÊTE PUBLIQUE SE POURSUIT

Dans le cadre de la révision générale du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), une enquête publique est organisée jusqu'au 13 novembre, dans les communes. Une dernière permanence se tiendra à Angers Loire Métropole, 83, rue du Mail à Angers, le 13 novembre, de 14 h à 17 h. Toutes les dates sur le site : angersloiremetropole.fr/plui

Assises de la transition écologique : comment y participer ?

C'est parti pour les Assises de la transition écologique. Ouvert le 23 octobre au centre de congrès d'Angers, le débat ne demande plus qu'à vivre. *"Face à l'enjeu, nous espérons y associer le plus grand nombre. Habitants, chefs d'entreprises, associations, étudiants…, tout le monde a son mot dire sur la transition écologique. Voici pourquoi nous proposons des formes de participation qui tiennent compte à la fois du contexte sanitaire spécial et des emplois du temps de chacun,* précise la vice-présidente à la Transition écologique et aux Déplacements, Corinne Bouchoux. *Nous annoncerons les premières actions dès le mois de juin prochain. Celles-ci seront en phase avec le quotidien, voici pourquoi la participation des citoyens est capitale."*

Ouvertes le 23 octobre, les assises s'adressent à tous les habitants de l'agglomération.

S'inscrire sur ecrivons.angers.fr

Pour s'adapter au contexte sanitaire, plusieurs niveaux et formes de participation ont en effet été prévus. En présentiel pour ceux qui le peuvent et le souhaitent, ou par voie numérique. Première possibilité : jusqu'à fin janvier, chacun est invité à déposer ses idées sur ecrivons.angers.fr, en lien avec les thèmes explorés durant les six prochains mois : se loger, se nourrir, produire et travailler, consommer, s'épanouir et vivre en bonne santé dans un environnement propice.

Le second niveau de participation s'adresse à ceux qui souhaitent s'engager davantage. Une option prévoit la création "d'équipes". Elles se regrouperont physiquement à plusieurs reprises jusqu'au printemps pour pousser plus loin la réflexion, sachant que le conseil communautaire d'Angers Loire Métropole aimerait se prononcer avant l'été sur la feuille de route de la transition écologique. ■

angersloiremetropole.fr

Cross du 11-Novembre : moins de chronos, plus de solidarité

JEAN-PATRICE CAMPION / ARCHIVES

Cette année, les courses s'étaleront du 7 au 11 novembre avec une jauge limitée.

Si les barnums, podiums et autres stands du Cross du *Courrier de l'Ouest* et de la Ville d'Angers ne seront pas de sortie dans le parc de Pignerolle ce 11 novembre, le sport demeurera. À contexte particulier, organisation spéciale pour cette 46e édition. Il sera en effet possible de chausser les baskets running le jour de son choix, entre les 7 et 11 novembre ; sur le parcours balisé de son choix, de 2, 4 ou 9 km ; et à l'heure de son choix, de 9 h à 17 h. Chaque créneau n'accueillera pas plus de 100 coureurs. Les familles aussi pourront se dégourdir les jambes sur 1 km (100 inscrits maximum), les 8 et 11 novembre, de 9 h à 11 h ou de 15 h à 17 h. *"Depuis 45 ans, notre cross porte des valeurs de solidarité et de popularité. Nous ne pouvions nous résoudre à l'annuler sans imaginer une solution alternative, dans le respect des préconisations de la fédération française d'athlétisme. Cette édition a donc été repensée pour permettre au plus grand nombre d'y participer dans un esprit responsable"*, atteste le directeur de la compétition, Claude Guillet. Les courses se joueront à titre purement individuel, loin des chronos et des classements. Et chaque participation se traduira par un euro reversé au Secours populaire.

Inscriptions sur klikego.fr (jusqu'au 6 novembre). Dossards à retirer sur place.

Manger mieux, manger local

Comment faire pour que le plus grand nombre ait accès à une alimentation saine, durable et, mieux encore, locale ? Le Projet alimentaire territorial constitue la première étape des Assises de la transition écologique qui viennent de s'ouvrir.

De diagnostics en groupes de travail, chacun a, depuis un an, sa petite idée sur la manière dont se nourriront demain les habitants de l'agglomération. *"Pour autant, rien n'est acté,* avertit le vice-président chargé de l'Agriculture et de l'Alimentation, Dominique Bréjeon. *Les Assises de la transition écologique, qui viennent de s'ouvrir, sont l'occasion supplémentaire de conforter les actions proposées par nos partenaires et les co-porteurs de projet dans le cadre du Projet alimentaire."*

Rien n'est complétement acté en effet, et il faudra attendre l'été prochain pour que la feuille de route complète du projet le soit. Pour autant, les objectifs sont clairs, votés à l'unanimité des élus, et les premières actions bientôt engagées. D'ici à 2030, il s'agira de doubler la part de l'alimentation durable, tout en augmentant encore celle du bio, chez les ménages et dans la restauration collective notamment. En parallèle, l'autonomie alimentaire du territoire devra s'affirmer ; de même que les terres agricoles devront davantage encore être préservées du grignotage et accompagnées vers des modèles d'exploitation plus vertueux.

> *"Améliorer la visibilité des producteurs et développer les filières courtes."*

Promouvoir les produits locaux

"Les objectifs sont ambitieux mais notre territoire se caractérise déjà par une diversité de productions, et la vente en circuits courts est dynamique. On peut cependant toujours faire mieux, dans l'accompagnement des repreneurs ou des porteurs de projet agricole par exemple, concède Paul-Bernard Rabin, président de l'antenne Angers Confluences à la Chambre d'agriculture. *Les marges de progression résident dans la visibilité qu'il reste à apporter à nos producteurs. Je pense à la marque "Le Bœuf des Basses Vallées angevines" qui peine à se faire connaître des consommateurs. L'autre piste sera la relation à établir entre producteurs et grossistes, en vue de développer les filières courtes. C'est comme cela que les habitants du territoire auront davantage accès aux produits locaux."*

"Promouvoir les produits locaux, c'est aussi l'un de nos axes de travail, enchaîne Franck Bourasseau, le directeur du marché d'intérêt national Angers Val de Loire (MIN). *Depuis septembre, notre plateforme d'Angers accueille son premier grossiste spécialisé dans l'achat et la revente de denrées 100 % bio produites localement."*

Voici pour l'exemple, car le plus gros reste à venir : soutien à l'agriculture respectueuse de l'environnement, nouvelles stratégies économiques à mener en lien avec l'industrie agro-alimentaire ou la grande distribution pour soutenir les producteurs locaux. Mais également, amélioration de l'aide alimentaire auprès des personnes les plus vulnérables et déploiement d'espaces cultivés, y compris en milieu urbain, comme leviers d'équilibre alimentaire… Toutes les portes seront ouvertes pour tenir les objectifs. ■

PHOTOS : PHILIPPE NOISETTE

Donner plus de visibilité à la marque de viande “Le Bœuf des Basses Vallées angevines”, produite par une dizaine d’éleveurs, comme David Gélineau à Cantenay-Épinard, ou développer le nombre d’associations pour le maintien d’une agriculture paysanne (Amap) sur le territoire : ces deux pistes seront suivies dans le cadre du Projet alimentaire qui sera acté avant l’été.

Halte au gaspillage avec SolidariFood

Tout va très vite dans les rangs de l'association SolidariFood. C'est bien simple, ses fondateurs, Joïc, Anicet et Alexis, et la ribambelle de bénévoles qui les a rejoints, sont partout. Juchés sur leur "vélo smoothies", sous leur tente AntiGaspi chaque samedi, sur le marché de la place Leclerc à Angers ; dans les lieux collectifs avec "leurs" frigos partagés nourris de produits arrivés à date ; dans les lycées, les restaurants scolaires, dans la cuisine de la Cité des associations… Pour les trois amis, les journées ne sont plus assez longues pour sensibiliser et éduquer à la lutte contre le gaspillage.

"Aujourd'hui, les associations et les entreprises sont de plus en plus nombreuses à nous commander des repas et des apéritifs dînatoires concoctés à partir de denrées alimentaires destinées à la destruction. C'est bien la preuve qu'une alimentation saine et de proximité passe aussi par la lutte anti-gaspi", assène Joïc Orzolenc.

Éco Glan' en projet

Depuis cinq ans, SolidariFood creuse son sillon entrepreneurial et plus encore depuis qu'elle a reçu, ces derniers mois, les bons conseils du premier incubateur d'Angers Technopole dédié à l'économie circulaire. Après avoir tissé des liens solides avec les paysans, les boulangers, la moyenne et grande distribution et les acteurs de l'aide alimentaire, l'association travaille à sa nouvelle arme labellisée AntiGAspi. *"Notre plateforme numérique Éco Glan', pour laquelle nous avons remporté un appel à projets de la Région, visera à faire le lien entre les producteurs et les consommateurs pour commercialiser les restes au champ"*, conclut Joïc. ■

solidarifood.org

THIERRY BONNET

Chaque matin, SolidariFood récupère les invendus pour les cuisiner et les remettre ainsi dans le circuit alimentaire.

Au cœur de l'écosystème alimentaire

140 000 tonnes de denrées alimentaires y transitent chaque année. Ces volumes expliquent que le marché d'intérêt national (MIN) Angers Val de Loire soit considéré comme LA plateforme alimentaire du territoire. Chaque matin, les restaurateurs et détaillants de proximité, entre autres, y trouvent de quoi remplir leurs paniers. *"L'autonomie alimentaire de notre territoire au sens proximité du terme, c'est aussi notre travail. Sur ce point, nous continuons de progresser avec les opérateurs du MIN"*, explique le directeur Franck Bourasseau, membre du comité stratégique du Projet alimentaire territorial.

MIN ANGERS VAL-DE-LOIRE

Les deux tiers des fruits et légumes qui transitent par le marché d'intérêt national d'Angers (MIN) sont produits dans les Pays de la Loire.

77 entreprises

Car, en soixante années d'existence, le Rungis local a bien changé. Du "marché de gros" des débuts, le MIN est devenu le cœur battant de l'écosystème alimentaire local. *"Avec 77 entreprises, l'activité est très diversifiée. Le commerce et la distribution alimentaire sont représentés par nos deux* cash & carry, *des distributeurs nationaux. Sans oublier la production ; c'est ici que sont fabriqués le Crémet d'Anjou et les pâtisseries Bécam, entre autres"*, souligne Yves Gidoin, le président du MIN. Ici aussi que le Jardin de Cocagne alimente son "carré" des invendus au profit de l'aide alimentaire. Ici encore que la vente en circuits courts continue de prendre son envol. Le MIN compte aussi deux restaurants et les Maîtres Bouchers engagés dans la valorisation des produits. *"La question qui va se poser sera celle des livraisons sur les courtes distances vers le centre-ville. Pour accompagner la transition écologique, nous réfléchissons à un dispositif de mutualisation des livraisons alimentaires avec les entreprises, à partir du MIN"*, conclut Franck Bourasseau. ■

2030

C'est l'horizon que se fixent Angers Loire Métropole et ses partenaires pour doubler la part de l'alimentation durable et locale dans les assiettes des habitants de l'agglomération.

18 %

La part de la production alimentaire qui termine à la poubelle selon les données de l'Ademe. Un Français gaspille en moyenne chaque année 30 kg de denrées alimentaires.

20 %

La proportion de produits issus de l'agriculture biologique que sert, depuis cette année, Papillote et compagnie à près de 80 établissements de l'agglomération (écoles, crèches, centres de loisirs).
Les 13 500 repas fabriqués quotidiennement par la cuisine centrale le sont, pour 50 %, à base de produits achetés dans un rayon de 150 km. D'ici à 2030, ces chiffres seront revus à la hausse, avec 80 % de produits locaux et 50 % de bio.

PHILIPPE NOISETTE

Depuis l'an dernier, la cuisine centrale d'Angers Loire Métropole, Papillote et Compagnie, passe ses commandes directement aux producteurs sans passer par une centrale d'achats.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Des restaurateurs préparent un menu "zéro déchet"

Le 20 novembre, une dizaine de restaurateurs de l'agglomération proposera à sa clientèle un menu "zéro déchet". L'occasion pour ces professionnels de sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire et d'expliquer les actions quotidiennement menées dans leurs établissements pour réduire les déchets. Développée et accompagnée par la Chambre de commerce et d'industrie, également partenaire du Projet alimentaire, cette opération vise à identifier les bonnes pratiques, de l'achat au service.

3 QUESTIONS À...

THIERRY BONNET

Dominique Bréjeon

Vice-président en charge de l'Agriculture et de l'Alimentation

Les Assises de la transition écologique vont permettre d'aborder la question d'une alimentation durable et accessible. Le projet alimentaire territorial en tiendra-t-il compte ?
Oui, et c'est d'ailleurs pour cela que nous attendrons la fin des assises pour valider notre projet alimentaire avant l'été. Le plan d'actions s'appuie sur un diagnostic du territoire et sur l'expertise de nos partenaires et co-porteurs de projet. Il est donc solide, mais son adéquation aux besoins réels des habitants mérite encore d'être confortée.

Quelles ambitions guideront les élus dans leurs choix ?
D'ici à 2030, 50 % au moins de notre alimentation devra être durable et locale. Chacun de nous, en restauration collective, dans l'aide alimentaire aussi. L'autre grand objectif visera à doubler l'autonomie alimentaire du territoire qui se caractérise déjà par une grande diversité des productions : fruits, légumes, viande... Enfin, et c'est le commencement de tout, la Chambre d'agriculture nous accompagnera pour doubler le nombre d'exploitations agricoles engagées dans le bio ou la démarche de haute qualité environnementale. Cela représenterait 40 % de la surface agricole utile, contre 20 % actuellement.

Les premières actions sont prévues dès 2021 ?
Le Projet alimentaire sera acté avant l'été mais certaines actions ont en effet déjà été retenues pour un lancement rapide. Nous allons par exemple aider la marque "Le Bœuf des Basses Vallées angevines" à améliorer sa visibilité auprès des consommateurs ; ou encore faire en sorte, avec nos partenaires tels que la Chambre d'agriculture, Interbio, le groupement des agriculteurs biologistes et biodynamistes de l'Anjou (GABB)..., d'identifier les exploitants agricoles proches de la retraite pour accompagner la transmission de leurs activités, en lien avec nos objectifs d'une alimentation plus durable. ■

Boucles vertes : de nouvelles balades à la carte

L'ouverture du pont de Segré en octobre et la possibilité, au printemps prochain, de traverser la Sarthe par bac depuis Écouflant permettront de parcourir à vélo les 16 km du tour extérieur de l'île Saint Aubin.

Franchir la Maine en passant sur le pont de Segré est désormais une réalité pour les cyclistes. D'ici à l'été prochain, il sera même possible de faire le grand tour extérieur de l'île Saint-Aubin grâce aux aménagements réalisés ces derniers mois dans le cadre des Boucles vertes. Depuis cinq ans, Angers Loire Métropole développe ce projet touristique piloté par Destination Angers. Après deux premiers tronçons ouverts entre Angers et Montreuil-Juigné puis entre Saint-Barthélemy-d'Anjou et Angers, réalisés sur l'emprise d'anciennes voies ferroviaires déclassées, c'est au tour du pont de Segré, sur la Maine, en amont du pont de l'autoroute A11, de s'ouvrir aux modes actifs. L'ouvrage, encore propriété de la SNCF qui l'a déferré, permet désormais aux vélos et aux piétons de faire la jonction entre les deux rives de la Maine au plus près des deux véloroutes venant du nord d'Angers : la Vélo Francette et la Vallée du Loir à Vélo. *"L'aménagement de cet ouvrage apporte en effet du sens à ce qui a déjà été aménagé au nord dans le cadre des Boucles vertes"*, abonde Véronique Maillet, vice-présidente en charge du Tourisme. Créer des chaînons manquants pour garantir des continuités cyclables et rayonner sur le territoire, c'était bien l'un des objectifs des Boucles vertes.

Au débouché du pont

Illustration de l'autre côté du pont, côté rive gauche. Ici, les cyclistes seront peut-être surpris de ne pas pouvoir pédaler en bord de Sarthe. *"Des études sont en cours, en lien avec le Département, pour voir comment aménager les berges de Sarthe pour les vélos dans le respect des enjeux environnementaux,* explique à son tour, Jean-Marc Verchère, 1er vice-président d'Angers Loire Métropole. *Il n'est pour l'instant pas souhaitable de favoriser le passage de vélos sur cette rive, un itinéraire dédié a donc été jalonné."* Depuis le pont de Segré, il est possible de partir en direction d'Écouflant ou de rejoindre le centre-ville d'Angers via un itinéraire nouvellement aménagé à l'arrière du centre commercial Saint-Serge. Celui-ci permet de gagner le marché d'intérêt national (MIN), la patinoire… *"C'est ici que le projet Rives vivantes, porté par la Ville d'Angers, prendra le relais, avec l'idée de créer de nouvelles liaisons cyclables le long du quai Gambetta, elles-mêmes raccordées aux quais côté rive droite, puis à la Loire à Vélo"*, conclut l'élu. ■

angersloiremetropole.fr

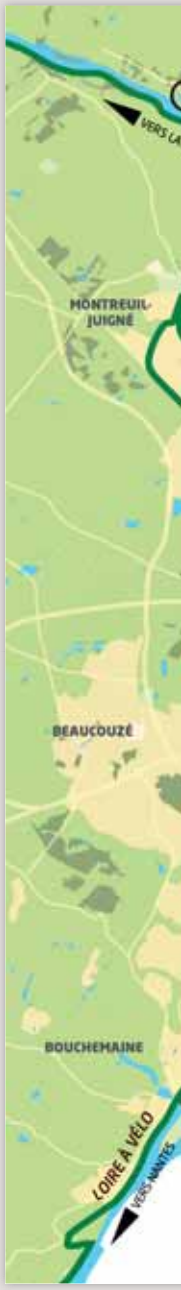

1,5

En million d'euros, l'enveloppe annuelle qu'engage Angers Loire Métropole pour aménager les infrastructures cyclables sur le territoire, qu'elle soient utilitaires, de loisirs ou touristiques. Inscrit au plan Vélo, l'aménagement du pont de Segré permet de résorber l'impossibilité jusqu'alors de traverser la Maine au niveau de l'île Saint-Aubin et permettra, à terme, de prolonger les Boucles vertes de la Mayenne sur l'autre rive.

Les itinéraires cyclables de l'agglomération

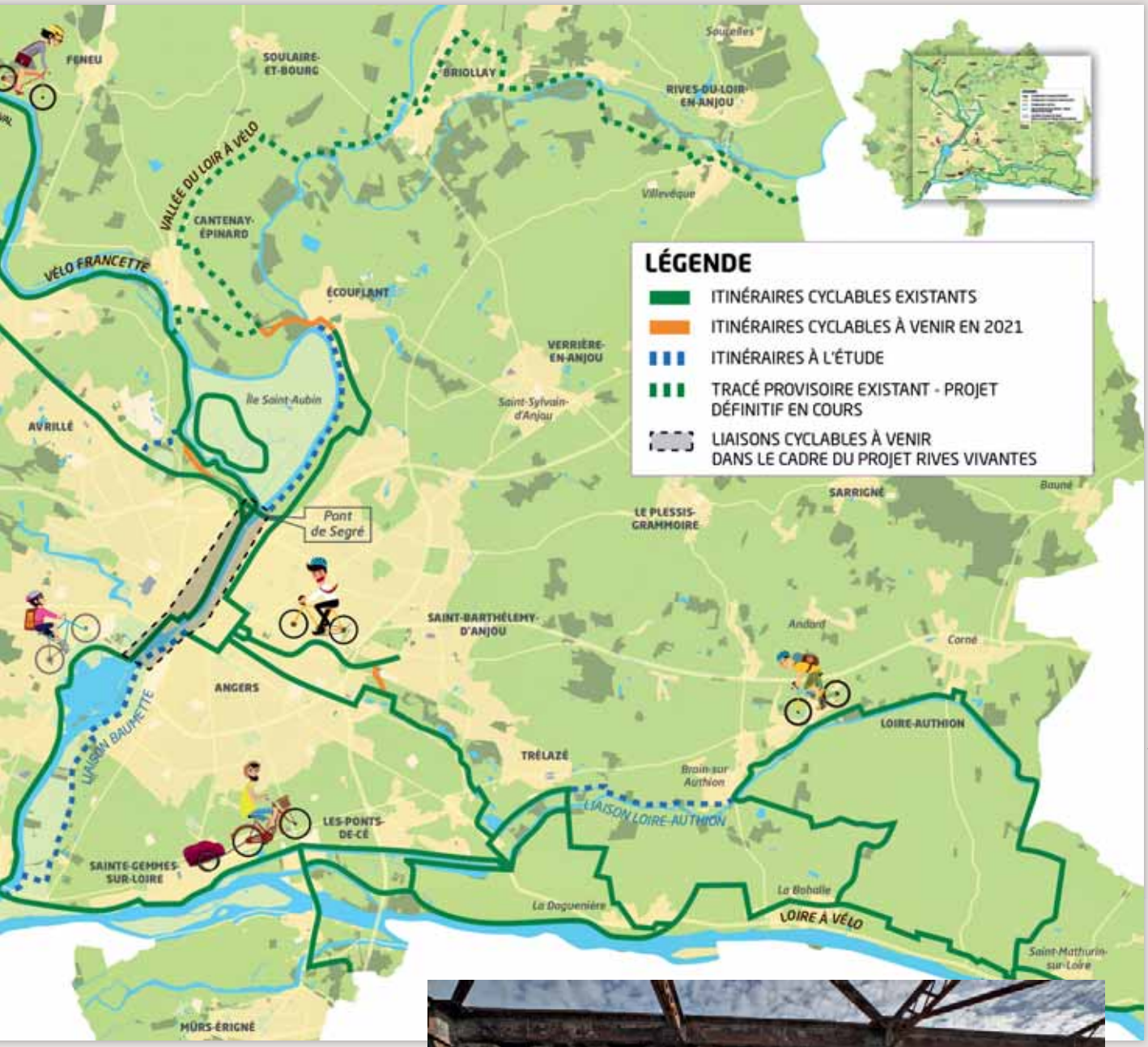

DIRECTION DE LA COMMUNICATION ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

THIERRY BONNET

En surplomb de la Maine, le pont de Segré, reconnaissable à ses poutrelles croisées métalliques, a été recouvert d'un tablier en bois sur une largeur de 8 m. Ces aménagements ont été financés intégralement par Angers Loire Métropole pour 1,9 million d'euros. Le passage du pont permet au Nord de rejoindre les Hauts-de-Saint-Aubin, au niveau de l'ÉSEO, Terra Botanica ou encore la Vélo Francette, en direction d'Avrillé et de Cantenay-Épinard. Au Sud, de rejoindre la patinoire et le parc Saint-Serge en passant sous l'A11 puis en longeant le marché d'intérêt national (MIN). L'aménagement d'une section permet en outre de gagner Écouflant.

Monplaisir

La cité éducative est lancée

"Bagage, mon histoire musicale" est le nom du CD de comptines du monde enregistré à l'initiative du "Café des parents" de l'école Voltaire, avec l'association Toile d'éveil. Depuis, les enfants se retrouvent régulièrement autour d'un arbre symbolique pour chanter et s'ouvrir à de nouvelles cultures. École, élèves, familles, c'est autour de ce *triumvirat* que la cité éducative de Monplaisir souhaite agir en créant une alliance entre tous les acteurs de la réussite scolaire et citoyenne. Objectif : réduire les inégalités de destin des 0-25 ans grâce à un accompagnement de la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle, dans les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires, ainsi que dans les espaces de vie. Une "cité éducative", comme il en existe 80 en France, n'est pas un lieu à proprement parler. Il s'agit d'un label décerné aux quartiers prioritaires par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et le ministère de la Cohésion des territoires. Un label mais aussi des crédits pour mener des actions : 810 000 euros sur trois ans pour Monplaisir. Certaines ont déjà vu le jour comme l'envoi de kits pédagogiques aux familles pendant le confinement, la distribution d'un millier de livres ou encore la mise en place d'un interprétariat lors des réunions scolaires.

Rénovation urbaine et réussite éducative

"Cette cité éducative est une aubaine pour le quartier alors qu'un programme de renouvellement urbain d'ampleur a démarré, se réjouit le maire, Christophe Béchu. *Outre l'impact sur les logements, l'idée est de créer un environnement bienveillant, propice à l'épanouissement des habitants et notamment des plus jeunes. C'est pour cela que nous avons placé la réussite éducative au cœur de notre projet pour Monplaisir."* Quant à l'enseignement, l'enjeu sera de permettre une continuité entre l'école, le collège et le lycée, là où des fractures existent. Le maire l'a confirmé, un nouveau groupe scolaire sera construit, en complément des établissements existants : les écoles Paul-Valéry, Henri-Chiron, Alfred-de-Musset et Voltaire, les collèges Jean-Lurçat et Claude-Debussy et les lycées Emmanuel-Mounier et Henri-Dunant, soit près de 3 000 élèves. ■

VILLE D'ANGERS

Présentation d'un atelier "échecs" au collège Jean-Lurçat, dans le cadre de la Cité éducative.

Monplaisir

Rénovation urbaine : le porche Lyautey en cours de démolition

THIERRY BONNET

Après la barre de l'Europe avant l'été, c'est au tour d'un autre symbole du quartier de tomber, dans le cadre du programme de renouvellement urbain. Le porche Lyautey qui enjambait le boulevard du même nom est en train d'être "découpé". Ce qui correspond à deux cages d'escalier et 24 logements. Objectif : désenclaver le quartier en donnant une nouvelle perspective sur la place de l'Europe qui, elle aussi, sera entièrement réaménagée. Une fois l'opération de démolition terminée, les dallages et les fondations de l'ouvrage seront extraites puis les excavations seront remblayées grâce aux matériaux recyclés. Et en novembre démarreront les travaux d'extension du gymnase. ■

Hauts-de-Saint-Aubin

Encourager la solidarité entre habitants

Samedi matin, à la bibliothèque Nelson-Mandela, c'est le Repair'Café. Des habitants s'entraident pour réparer lampes, aspirateurs et autres vélos… Ce jour-là, Monique Guérin-Delaunay et ses collègues de l'équipe solidaire et citoyenne de proximité, lancée fin 2019 avec la maison de quartier des Hauts-de-Saint-Aubin, sont présents pour faire connaître l'action aux habitants. *"Notre petite équipe répond à l'un des enjeux identifiés dans le projet social de quartier : celui d'orienter et d'accompagner les personnes les plus fragiles,* explique-t-elle. *Notre objectif est d'aller à leur rencontre, de les écouter et de les orienter, si elles sont d'accord, vers les structures et les ressources capables de répondre à leurs attentes et à leurs besoins."* Retraitée et bénévole, Monique habite le quartier depuis sept ans et fait partie de la poignée de bénévoles engagés dans cette nouvelle initiative.

JEAN-PATRICE CAMPION

L'équipe solidaire de proximité va à la rencontre des personnes fragiles du quartier.

"Nous participons aux actions collectives proposées par la maison de quartier, aux fêtes dans les îlots, aux ateliers et aux activités. Notre formation à l'écoute bienveillante nous permet de repérer les besoins cachés des personnes lorsqu'elles nous racontent leur histoire et de chercher avec elles des solutions." L'équipe développe actuellement son réseau sur le territoire (médecins, CCAS, associations…) ainsi qu'un groupe d'entraide de proximité et d'échanges de services entre habitants. ■

Renseignements auprès de monique.guerin.delaunay@gmail.com

Belle-Beille

Vers une nouvelle place Maurice-de-Farcy

Les aménagements urbains (voirie, trottoirs, pose des poteaux de la ligne aérienne de contact…) liés au chantier du tramway se poursuivent sur le secteur Patton et au début du Bon-Pasteur, jusqu'à la place Maurice-de-Farcy.

SÉBASTIEN BAZILLE / CLÉMENT SEVIN

Cette dernière accueillera, courant 2023, une station des nouvelles lignes B et C. Une bonne occasion de repenser le site, selon le maire : *"Cette place était l'exemple du tout voiture et un vrai casse-tête pour les automobilistes,* rappelle Christophe Béchu. *Nous allons créer des espaces végétalisés, notamment un mail arboré afin de faciliter la liaison à pied et à vélo entre ces deux sites naturels exceptionnels que sont les parcs Balzac et Saint-Nicolas."* Les travaux sont en cours mais le secteur reste accessible. En premier lieu les commerces grâce aux poches de stationnement, places "arrêt-minute" et parkings provisoires déployés. Parmi eux, celui de 11 places ouvert début septembre à l'angle de la rue Montesquieu et de l'avenue Patton. ■

Information sur les travaux : angers.fr/travaux, application Vivre à Angers, newsletters, et la médiatrice "travaux", Manon Renault, 06 04 52 21 41. tramway.angersloiremetropole.fr

MAISON DE QUARTIER ANGERS-CENTRE

Chaque action proposée dans le cadre du dispositif Yapluka regroupe une douzaine de jeunes en moyenne. Chaque année, près d'une centaine de jeunes y participent.

Centre-Ville

Yapluka pour se préparer à devenir citoyen

Les jeunes sont les citoyens de demain. Pour les préparer à ce rôle, la maison de quartier Angers-Centre a lancé, il y a trois ans, le dispositif Yapluka qui leur donne l'opportunité de s'impliquer dans la vie de la cité.

"Nous proposons aux adolescents du quartier âgés de 12 à 17 ans de s'engager le temps d'une journée auprès d'une association, qui agit pour l'environnement, la solidarité, la citoyenneté, la mixité sociale ou l'intergénération, explique Jordan Thomas, responsable jeunesse à la maison de quartier. *Ces temps se déroulent pendant les vacances scolaires et parfois le week-end. Ils peuvent prendre différentes formes comme donner un coup de main pour l'installation d'un stand, faire du nettoyage, emballer des colis… À la fin de la journée, nous échangeons sur les compétences mises en œuvre pendant la mission. Puis, les jeunes complètent leur passeport bénévolat. Ce sont autant d'expériences professionnelles à valoriser sur un CV ou lors d'une demande de stage."*

Pour les vacances d'automne, plusieurs missions sont proposées : faire l'inventaire et ranger le matériel jeunesse de la maison de quartier, créer de nouvelles zones de culture avec l'association Wabi-Sabi, participer au nettoyage et aider à la préparation du repas des bénévoles pour l'association Emmaüs, graffer des relais postaux *(lire l'encadré ci-dessous).* ■

Maison de quartier, 12, rue Thiers, 02 41 86 05 05. aca.centres-sociaux.fr

Ça va graffer !

Les Yapluka de la maison de quartier ont une mission pour la fin des vacances de la Toussaint : réaliser des graffs sur huit coffres-relais postaux du centre-ville, avec le collectif artistique La Douceur. Un projet soutenu par La Poste qui invitera les jeunes à visiter le centre de tri et découvrir ainsi ses métiers.
À noter : un autre projet "graff" va être mené sous un porche et sur un escalier de l'îlot Savary, respectivement début novembre et début décembre.
(À lire dans le prochain* Vivre à Angers*).

EN BREF

Roseraie Belle-Beille

MON VOISIN L'ARTISTE

L'opération "Mon voisin l'artiste" valorise les artistes amateurs en leur permettant d'exposer et sensibilise les habitants à la peinture, la sculpture, le dessin, la photo… Après le Lac-de-Maine et le quartier Doutre, Saint-Jacques, Nazareth, rendez-vous en novembre au centre Jean-Vilar (Roseraie), du 4 au 13 ; et au centre Jacques-Tati (Belle-Beille), du 20 au 29.

Belle-Beille

TATI CAFÉ

Prendre un café, s'informer, lire le journal, discuter, jouer ou juste se poser, sont les objectifs des Tati Café proposés par le centre Jacques-Tati. Rendez-vous les mardis, de 9 h 30 à 11 h 30, dans le local Gaubert, et les vendredis, de 14 h à 16 h, dans le hall du centre.

Monplaisir

CINÉMAS D'AFRIQUE

En attendant le festival Cinémas d'Afrique (du 6 au 11 avril), rendez-vous pour une séance de projection de films, le 25 novembre, à 15 h, à la MPT. La sélection a été établie suite aux ateliers de programmation proposés par l'association aux 12-25 ans de plusieurs quartiers, pendant les vacances de la Toussaint. cinemasdafrique.asso.fr

Justices, Madeleine, Saint-Léonard

ENFANCE-FAMILLES

Le pôle Enfance-Famille de la maison de quartier Le Trois-Mâts accueille désormais les habitants au Chêne-Magique, 33, boulevard de la Marianne. Renseignements : 02 41 66 02 02, letroismats.fr

Saint-Serge, Ney, Chalouère

Une rénovation urbaine à Savary

C'est un site de plus de deux hectares, à deux pas du centre-ville, qui sera desservi par le tramway courant 2023. L'îlot Savary et ses 466 logements – 266 logements sociaux repartis dans les trois barres centrales entourées de 200 copropriétés privées –, vont connaître une importante transformation. *"Une rénovation urbaine municipale,* précise le maire, Christophe Béchu. *La demande de financement que nous avions faite auprès de l'État n'ayant pas abouti, nous avons tout de même pris la décision d'agir pour redonner au secteur une image enfin attractive."* Précarité, dysfonctionnements urbains et sociaux, trafics, délinquance, absence de mixité sociale…, les difficultés rencontrées à l'intérieur de l'îlot sont légion malgré les nombreuses actions de proximité menées par la maison de quartier, des associations comme ATD-Quart-Monde et sa bibliothèque de rue, ou encore la Ville via des animations en pied de bâtiment et l'ouverture d'un local dédié aux habitants, au 38 bis, avenue Pasteur. *"L'heure est venue de passer à une nouvelle étape,* insiste le maire. *Nous allons entièrement réaménager le secteur pour le désenclaver, l'ouvrir sur le quartier et permettre à celles et ceux qui y vivent de retrouver de la tranquillité."* Pour cela, le conseil municipal a voté à l'unanimité le lancement de la concertation préalable à laquelle les habitants, associations, commerçants et acteurs intervenant sur le quartier sont invités à participer. ■

SOURCE: ENEDIS-SIEML, 2018

Vue aérienne de l'îlot Savary et ses trois barres d'immeubles.

Permanences de vos élus

DOUTRE, SAINT-JACQUES, NAZARETH

Bénédicte Bretin
Samedi 14 novembre, de 10 h à 12 h.
Bibliothèque Saint-Nicolas.
Rendez-vous au 02 41 05 40 44.

HAUT-DE-SAINT-AUBIN

Bénédicte Bretin
Jeudi 29 octobre, 5, 12, 19 et 26 novembre, de 15 h 30 à 17 h 30.
Relais-mairie des Hauts-de-Saint-Aubin.
Rendez-vous au 02 41 05 40 44.

CENTRE-VILLE, LAFAYETTE, ÉBLÉ

Marina Paillocher
Vendredi 30 octobre, 13 et 27 novembre, de 10 h à 12 h.
Pole territorial Centre-ville.
Rendez-vous au 02 41 05 40 45.

SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE

Marina Paillocher
Vendredi 6 et 20 novembre, de 10 h à 12 h. 38 bis, avenue Pasteur. Rendez-vous au 02 41 05 40 45.

ROSERAIE

Maxence Henry
Samedi 7 et 21 novembre, de 10 h à 12 h.
Espace Frédéric-Mistral.
Rendez-vous au 02 41 05 40 42.

JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD

Maxence Henry
Samedi 14 et 28 novembre, de 10 h à 12 h.
Mairie de quartier, Le Trois-Mâts
Rendez-vous au 02 41 05 40 42.

BELLE-BEILLE

Sophie Lebeaupin
Hôtel de ville (bureau de l'élue)
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 64.

LAC-DE-MAINE

Sophie Lebeaupin
Relais-Mairie, place Guy-Riobé.
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 64.

MONPLAISIR

Alima Tahiri
Mercredi 4, 18 novembre et 2 décembre, de 10 h à 11 h 30.
Relais-Mairie.
Rendez-vous au 02 41 05 40 45.

GRAND-PIGEON, DEUX-CROIX, BANCHAIS

Alima Tahiri
Mercredi 4, 18 novembre et 2 décembre, de 14 h à 16 h.
Pôle Jérusalem.
Rendez-vous au 02 41 05 40 45.

Permanence du maire sans rendez-vous

Christophe Béchu propose une fois par mois une permanence sans rendez-vous dans les quartiers. Il recevra les habitants le samedi **14 novembre**, de 8 h 30 à 12 h, au centre Jacques-Tati, à Belle-Beille.

PHILIPPE NOISETTE

Le nouveau groupe scolaire Florence-Arthaud fera sa rentrée le 2 novembre, dans le quartier de la Quantinière, à Trélazé.

Dans les communes

Les constructions scolaires se modernisent dans le territoire

Que ce soit sous forme de maîtrise d'ouvrage, de subventions ou d'aides aux communes de moins de 8 000 habitants, Angers Loire Métropole intervient pour améliorer les conditions de vie dans les groupes scolaires. En 2020, plus de 4 millions d'euros auront été investis. Quelques exemples.

• **Trélazé.** En novembre, c'est à l'école primaire Florence-Arthaud que six classes et leurs enseignants feront leur rentrée. La Covid-19 ayant eu raison du planning des travaux, les élèves étaient scolarisés, depuis septembre, au centre social Jean-Guéguen. Piloté par la communauté urbaine, ce projet de 2,6 millions d'euros (TTC) comprend aussi un restaurant scolaire, financé par la commune. Dans ce quartier de la Quantinière, soumis à une forte urbanisation, l'école voisine Aimé-Césaire fait en effet déjà le plein avec 15 classes.

• **Loire-Authion**. Côté projets, c'est vers Corné que les regards se tournent. Début 2021, commencera le chantier de construction du nouveau groupe scolaire. Celui-ci permettra, à la rentrée 2022, de tirer le rideau sur les préfabriqués occupés par les maternelles et de regrouper les élèves de l'élémentaire, aujourd'hui dispersés dans plusieurs sites. Soit 14 classes au total. Le projet intègre la construction d'un restaurant scolaire (financé par la commune à 85 %). Coût du chantier : près de 7 millions d'euros (TTC).

• **Beaucouzé**. Pour répondre à la croissance de la population liée à l'urbanisation des quartiers Hauts-du-Couzé, Échats III et du centre-ville, le troisième groupe scolaire Émilie-Oberkampf ouvrira en septembre 2022, avenue de la Vauragère. L'école regroupera huit classes et une cantine. Début des travaux en mars prochain.

• **Verrières-en-Anjou**. À la rentrée 2022, une nouvelle cantine attend les élèves de Jean-de-la-Fontaine, à Saint-Sylvain-d'Anjou. Quant à l'ancienne cantine, elle sera remodelée pour accueillir trois classes supplémentaires. Cette opération de 2,3 millions d'euros sera financée pour 1,2 million d'euros par Angers Loire Métropole. ■

EN BREF

Loire-Authion

SCULPTURES ET DESSINS "SECRET SOUS BOIS"

L'artiste Catherine Borel de Larivière expose son travail sur bois flotté notamment, à Loire-Odyssée, à Saint-Mathurin-sur-Loire. Sculptures et dessins à voir jusqu'au 20 novembre. Entrée libre.

Montreuil-Juigné

MARCHÉ ALIMENTAIRE PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Pour favoriser les circuits courts et permettre aux habitants d'y accéder, la commune est à l'origine du nouveau petit marché alimentaire qui se déploie chaque mardi, place de la République, de 16 h à 19 h 30. Composé de quelques étals, ce marché "bis" est complémentaire du marché hebdomadaire du vendredi, rue Émile-Zola.

Comment broyer ses végétaux

Pour apprendre à broyer les végétaux à domicile, Angers Loire Métropole propose des ateliers dans ses déchèteries dans l'objectif d'obtenir un broyat de qualité, utile en paillage au pied des plantations et arbustes, dans les potagers ou en complément de matière sèche pour les composteurs.
Du 4 au 16 novembre, de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h, sachant qu'il est possible de bénéficier de 15 euros de réduction sur la location d'un broyeur auprès des loueurs conventionnés. Rendez-vous le 4, à Saint-Jean-de-Linières (Emmaüs) ; le 6, à Bouchemaine (Brunelleries) ; le 9, à Saint-Sylvain-d'Anjou (Petit-Guichard) ; le 13, à Montreuil-Juigné (Haut-Coudray) et le 16, à Saint-Barthélemy-d'Anjou (Villechien).
Infos déchets au 02 41 05 54 00 ou sur angersloiremetropole.fr

Mûrs-Érigné

Apprendre à gérer ses émotions à dos d'âne avec Érimur'Ânes

Et si le dicton "têtu comme un âne" était faux ? C'est l'autre facette de cet animal que découvrent chaque semaine les jeunes cavaliers de l'association Érimûr'Ânes, comme Mejd, 9 ans : *"J'adore monter à dos d'âne, ils sont si gentils."* De leur mauvaise réputation, la monitrice, Caroline Bosc, en joue dans son cours Équim'aide. *"Avant de négocier avec l'âne Marcel, il faut de la patience !"*, s'amuse-t-elle devant la hâte d'un de ses jeunes participants, avant d'ajouter : *"Ici les enfants apprennent à prendre soin de l'animal. On leur transmet aussi le sens des responsabilités et de la coopération. La visée des cours va au-delà des techniques d'équitation. À travers les exercices, ils sont amenés à gérer leurs émotions, à prendre confiance en eux."*

PHILIPPE NOISETTE

Tout au long de l'année ou sous forme d'initiation, l'association accueille tous les âges.

La médiation par l'équitation est proposée depuis sept ans, loin des podiums de compétition. Pour les adultes, plusieurs cours sont ouverts. L'un d'eux, dédié à l'éthologie, étudie le comportement animal afin de mieux comprendre les modes de communication des différents animaux. L'association enseigne également l'équitation avec des poneys et des chevaux. Un choix que les 80 adhérents apprécient. *"Arrivent ici des profils très différents comme des anciens cavaliers venus apprendre des manières plus douces d'approcher l'animal, ou des personnes qui ne peuvent pas monter mais aiment rester à pied avec lui."*

Pas de prérequis pour s'inscrire aux cours d'Érimûr'Ânes mais une envie d'apprendre en s'amusant. Comme le montre Bruno Courant, moniteur, *"C'est comme si on était dans la jungle et qu'on levait le bras pour attraper un fruit"*. Ce jour-là, il emmène ses jeunes cavaliers se balader dans leur imaginaire, pour progresser, l'air de rien ! ■

asso.erimuranes.free.fr

PHILIPPE NOISETTE

Les Ponts-de-Cé

La ville expérimente les zones "zéro mégot"

"Un mégot jeté par terre, c'est 500 litres d'eau polluée et une décomposition qui dure au moins douze années", rappelle Robert Desœuvre, adjoint à la Transition écologique et aux Travaux de la Ville. Pour sensibiliser le public, la commune déploie ce message "Ici commence la Loire" depuis quelques temps. Quatre bornes installées devant la mairie, le Théâtre des Dames, la salle Emstal et l'Espace Ligéria viennent compléter ce dispositif. Celles-ci permettent de collecter les mégots. ***"Actuellement, cinq collecteurs mobiles et deux distributeurs de cendriers de poche sont également mis à la disposition des associations pour leurs évènements. À l'occasion du Forum des associations, près de 3 000 mégots ont été récupérés"***, souligne encore l'élu. Une fois ces bouts de cigarettes collectés, une seconde vie les attend via l'intervention de la start-up bordelaise ÉcoMégot. Sa filière de recyclage permet en effet de les réemployer soit sous forme de combustible pour les industries soit sous forme de polymère plastique recyclable utilisé, par exemple, dans la fabrication de mobiliers de jardin.

Saint-Barthélemy-d'Anjou

L'école du cirque fête ses dix ans

Dans le grand bâtiment du site de La Paperie à Saint-Barthélemy-d'Anjou, Océane, Camille et Yaïr supervisent l'échauffement des enfants. Allongés sur des grands tapis de sol dans l'une des quatre salles d'entraînement de l'école des arts du cirque La Carrière, ils préparent leurs articulations aux cours qui vont suivre. *"Aujourd'hui, ils vont faire du trampoline et des échasses,* précise Océane. *Cette année, on se focalise sur l'acrobatie, en vue d'une future spécialisation."* Pour les autres enfants du groupe, âgés de 11 à 13 ans, ce sera trapèze, corde ou mât chinois. Aux commandes de cette grosse machine, le directeur Khalid Lammini, ancien membre de la compagnie Jo Bitume, à l'origine de la toute première école en 1997. *"Depuis dix ans, notre fréquentation a été multipliée par trois. En 2017-2018, nos effectifs nous ont valu d'être premiers au sein de la Fédération française des écoles de cirque. Chaque année, 3400 personnes pratiquent le cirque avec nous, via les 25 cours hebdomadaires pour adultes et enfants durant les périodes scolaires ou via les stages pendant les vacances."*

PHILIPPE NOISETTE

Près de 3400 enfants et adultes découvrent l'art du cirque, chaque année, à La Carrière.

PHILIPPE NOISETTE

Khalid Lammini est un directeur heureux.

Spécial anniversaire en juin

Avec la crise sanitaire, l'équipe s'est adaptée et assure ses cours avec des jauges revues à la baisse. *"Notre projet est à la fois pédagogique, artistique et culturel, et certaines activités sont plus impactées que d'autres par la situation sanitaire. C'est le cas des actions menées avec les écoles et les organismes avec lesquels nous avons des partenariats, comme le CHU, le Cesame ou la Protection judiciaire de la jeunesse. Également de notre programmation et de l'activité de nos artistes qui montent des spectacles."* Depuis dix ans, pas moins de dix créations ont vu le jour drainant un public de 3000 spectateurs. L'équipe de l'école entend bien fêter néanmoins ce bel anniversaire. Du 14 au 19 juin prochain, le site vibrera au rythme de la programmation des spectacles d'artistes de cirque réputés, parmi lesquels des anciens élèves de l'école devenus professionnels, à l'image de Charlotte de la Bretèque ou de Pierre et David Cluzeau. Ce sera aussi l'occasion pour les Angevins de découvrir "Mirabilia…", la nouvelle création mettant en scène le talent des élèves de l'école. À vos agendas ! ■

artsducirque-lacarriere.fr

UN AMBITIEUX PROJET DE RESTRUCTURATION

L'école accueille entre 350 et 400 pratiquants réguliers sur 700 m² et refuse des élèves faute de place. *"Nous aimerions pouvoir accueillir plus d'élèves et de spectacles, mais aussi proposer de nouvelles disciplines et ouvrir notre espace à un plus grand nombre de compagnies en résidence"*, pointe le directeur de l'école des arts du cirque, Khalid Lammini. Le projet d'aménagement, dont la Ville d'Angers est partenaire, devrait permettre d'atteindre ces ambitions dès 2023. Au programme, une réorganisation totale de la structure et un doublement de la surface utilisée actuellement: isolation et relèvement de la charpente de la salle "Rue" pour en faire une salle de spectacle de 900 m² utilisable toute l'année, mais aussi réfection de la façade et extension des salles de cours.

DIRECTION DE LA COMMUNICATION - VILLE D'ANGERS. GRAPHISME : FRANCK DENIEL

LE CHARME DE NOËL

Il sera près de 16 h 45 lorsque le père Noël fera son apparition au jardin du Mail, le samedi 28 novembre, juste après que la chorale d'enfants "Les Airs y sont" aura entonné quelques refrains depuis le kiosque. En calèche et accompagné de ses lutins, le père Noël ouvrira les réjouissances. Le public n'aura alors plus qu'à suivre les échassiers en direction du cœur de ville où les chalets seront ouverts depuis le matin-même. Installés place du Ralliement, rue Lenepveu, place du Pilori, place Sainte-Croix et place Molière, ceux-ci seront accessibles au public chaque jour de 11 h à 20 h et feront nocturne, les vendredis jusqu'à 21 h et les samedis, jusqu'à 22 h. À noter aussi le retour de la grande roue, au jardin du Mail jusqu'au 3 janvier, des Ateliers du père Noël et du chalet Noël solidaire, place Sainte-Croix, sans oublier l'ouverture dominicale des commerces du centre-ville les 6, 13 et 20 décembre. **angers.fr/soleilsdhiver**

ANGERS POUR VOUS MAJORITÉ

Les engagements continuent de se réaliser à vos côtés dans nos quartiers !

Le projet de la majorité "Angers pour Vous", choisi par les Angevins à près de 58 % dès le premier tour en mars dernier, continue de se mettre concrètement en œuvre. Au fil des conseils municipaux, nous actons la réalisation de nos engagements.
Avant la rentrée, pour répondre aux besoins des Angevins les plus précaires et conformément à l'un de nos dix premiers engagements, il a été décidé d'augmenter de **10 % le plafond des ressources pour bénéficier des aides du CCAS.**
Le 28 septembre dernier, nous avons voté avec le soutien d'une partie de l'opposition le développement de moyens d'actions de la Police Municipale, avec la création, comme promis, d'une **deuxième équipe de policiers municipaux la nuit et la création d'une équipe cynophile.**
Nous poursuivons également la transformation des voies sur berges, avec le lancement officiel du **projet Rives Vivantes qui va valoriser la rivière et considérablement développer ses usages.**
Comme cela a été écrit dans notre programme, nous lançons **la concertation sur le projet SAVARY** avec les associations, les habitants et les personnes concernées. Cette concertation est un préalable indispensable à un projet de renouvellement urbain ambitieux dans cette zone avec l'objectif de la rouvrir sur la ville.
Ce mois de septembre a été aussi l'occasion de lancer la 3e édition du Budget Participatif, un rendez-vous désormais incontournable qui permet à tous les Angevins d'être des acteurs de leur ville !
Enfin, lors du conseil municipal du 26 octobre, nous avons officiellement lancé **les États Généraux du football amateur** afin de soutenir les clubs, favoriser leur enracinement dans les quartiers et reconnaître leur rôle dans la continuité éducative.
Une ville se transforme pour et avec ses habitants, et l'épidémie nous contraint dans nos relations avec vous. Néanmoins, nous ne cesserons pas d'agir, au cœur même des quartiers.
C'est la raison pour laquelle nous avons lancé lors du dernier conseil municipal **l'écriture, avec vous, des projets de quartier.** Dans les 10 quartiers de la Ville, nous souhaitons **améliorer le cadre et la qualité de vie des Angevins.** À travers ces projets de quartier, les objectifs sont clairement déterminés : renforcer la cohésion sociale, améliorer la tranquillité des habitants et faciliter l'accès à l'éducation, la qualification et l'emploi.
Durant cette période, il est indispensable de redonner des perspectives et de construire des projets collectifs dans un environnement de proximité. Vous serez associés à l'avenir de vos quartiers pour en faire des laboratoires d'idées, d'expérimentations et d'actions concrètes.
Nous nous engageons à poursuivre sans interruption la mise en œuvre concrète de nos engagements lors de ces six prochaines années, pour Angers et pour vous !

Vos élu(e)s de la majorité "Angers Pour Vous"

MINORITÉ

AIMER ANGERS

Bien se loger

Parce que c'est le premier poste de dépenses des ménages, devant l'alimentation et les transports, parce qu'il détermine les déplacements vers le travail, parce qu'il définit les écoles dans lesquelles iront nos enfants, parce qu'il fixe les associations et les commerces que nous fréquentons, LE LOGEMENT EST UNE PRIORITÉ.
Pourtant, aujourd'hui, dans notre ville, les logements sont trop peu nombreux, trop chers, inadaptés à la demande.
Les étudiants galèrent pour se loger, les classes moyennes qui souhaitent devenir propriétaires vont chercher leur bonheur hors de la ville, les logements sociaux abordables manquent…
Parce qu'il n'existe pas de remède miracle mais qu'il existe des solutions à mettre en place, à court, moyen et long terme, Aimer Angers va organiser au cours des prochains mois une réflexion sur le logement.
Cela commencera par un véritable état des lieux, non partisan, factuel.
Retrouvez plus d'informations sur notre site internet www.aimerangers.fr

Silvia CAMARA-TOMBINI, Stéphane LEFLOCH, Céline VÉRON, Bruno GOUA et Marielle HAMARD

MINORITÉ

ANGERS ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Non à la double peine !

Les étudiant-e-s à la recherche d'un logement subissent une double peine : sans attestation de domicile, l'accès aux abonnements à tarif réduit pour les transports en commun leur est refusé. Cette situation aggrave leur précarité.
La collectivité va donc étudier notre proposition : **permettre l'accès aux mêmes tarifs que pour les personnes justifiant de leur domicile sur le territoire d'ALM aux étudiant-e-s sur présentation d'un justificatif d'inscription dans un établissement situé sur notre territoire.**

De plus, afin de permettre aux passager-e-s de descendre entre deux arrêts au plus près de leur destination dans le but notamment de lutter contre le harcèlement des femmes sur l'espace public, nous avons demandé **l'instauration pour les usager-e-s d'un droit "d'arrêt à la demande" lors du service en soirée en tout point du trajet régulier.**

Yves AURÉGAN, Sophie FOUCHER-MAILLARD, Elsa RICHARD, Arash SAEIDI

MINORITÉ

ANGERS CITOYENNE ET POPULAIRE

Mes interventions de début de mandat

Cher·es citoyen·nes, voici mes récentes propositions ou interventions lors des derniers Conseils Communautaires et Municipaux : • Augmenter la Taxe Locale sur la Publicité pour lutter contre la pollution publicitaire dans nos rues.
• Instaurer une Convention Citoyenne pour la Transition Écologique, avec des référendums locaux, pour décider démocratiquement des actions à mener.
• Affirmer notre attachement au repos dominical alors que M. Béchu veut à nouveau autoriser le travail du dimanche. • Défendre les terres agricoles contre les projets de bétonisation dans l'agglomération. • Renforcer les effectifs et moyens de la Police Municipale pour en faire une police de proximité et de tranquillité, quand M. Béchu veut mettre plus de vidéosurveillance, de Tasers et ajouter des chiens d'attaque.
• Promouvoir une agriculture écologique et paysanne dans l'agglomération, favorisant les protéines végétales, sans élevage intensif, dans le respect du bien-être animal, qui vise l'autonomie alimentaire et non l'exportation.

Claire Schweitzer – tête de liste Angers Citoyenne et Populaire

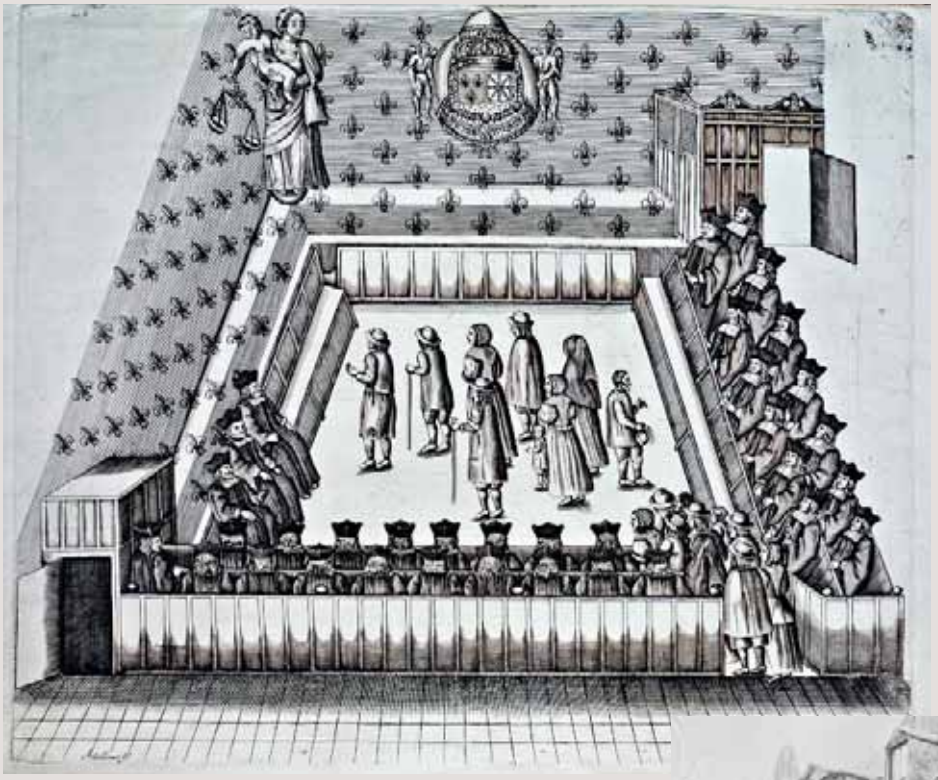

MUSÉES D'ANGERS, CLICHÉ P. DAVID.

Le présidial en séance : gravure sur bois, par Thieblemont, XVII[e] siècle.

ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, COLL. ROBERT BRISSET, 9 FI 13291_02.

Guillaume Lesrat (1499-1563), premier président du présidial. Portrait gravé par F. Stuerhelt avant 1649, publié par Jacques Isolle dans *Les Illustres d'Anjou*, Angers, 1941.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE MAINE-ET-LOIRE, COLL. CÉLESTIN PORT / ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, COLL. ROBERT BRISSET, 9 FI 1377.

Le présidial, rue Pocquet-de-Livonnière, peu de temps avant sa démolition en 1906

La première cour d'appel

La loi de ventôse an VIII (mars 1800) signe l'acte de naissance du tribunal d'appel d'Angers, qui reçoit par un sénatus-consulte du 18 mai 1804 le nom de cour d'appel. Son ressort s'étend à trois départements : Maine-et-Loire, Sarthe et Mayenne. C'est encore son ressort actuel.
Sous l'Ancien Régime, l'ancêtre de la cour d'appel est le présidial. Au premier échelon de la hiérarchie judiciaire, le tribunal de la prévôté juge les causes ordinaires civiles des roturiers et reçoit l'appel des sentences des justices seigneuriales de son ressort. À l'échelon supérieur, la sénéchaussée juge en appel.
Un souci d'efficacité porte Henri II à renforcer l'organisation de la justice par son édit de création des présidiaux, en janvier 1552, dans chaque sénéchaussée ou bailliage, l'équivalent de la sénéchaussée dans le nord de la France. Les présidiaux doivent servir de tribunaux d'appel rapprochés et juger en dernier ressort certaines causes. Leurs appels relèvent des parlements : de celui de Paris pour Angers.
À Angers, le présidial est installé le 11 juillet 1552, dans le "Palais", construit en 1538 pour les cours de justice de la ville, sur la principale place de la ville, la place des Halles (actuelle place Louis-Imbach). Ses magistrats font partie de la meilleure bourgeoisie. Beaucoup appartiennent également au conseil de ville. Dans les cérémonies, ils ont le pas sur toutes les autres communautés laïques. Ainsi se trouvent-ils, après les ordres ecclésiastiques, les plus proches du Saint-Sacrement lors de la procession du Grand Sacre, au jour de la Fête-Dieu. Des querelles de préséance ont fréquemment éclaté entre magistrats municipaux et du présidial. En 1584, un arrêt rendu au Parlement de Paris ordonne que si, en l'hôtel de ville, le maire et les échevins précéderont les officiers du roi et tous autres de la justice, dans les autres cérémonies, les magistrats du présidial passeront devant. En 1652, Louis XIV permet à ces derniers de porter robe rouge, comme pour les magistrats des cours souveraines, en raison de leur fidélité pendant la Fronde. ■

SYLVAIN BERTOLDI
Conservateur des Archives d'Angers

la chronique intégrale sur
www.angers.fr

agir face à l'enjeu TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Proposez vos idées pour le territoire

• sur angersloiremetropole.fr •

angers loire métropole
communauté urbaine

© Direction de la Communication et du Rayonnement – Ville d'Angers-ALM / Graphisme logo : Mediapilote